

**MARCHE PUBLIC DE SERVICES – MAITRISE D’ŒUVRE**

**Procédure : APPEL D’OFFRES OUVERT**

|  |
| --- |
| **Objet du marché :**  **Mission de maitrise d’œuvre de réhabilitation pour la création de la Maison de l’étudiant du Campus Etoile -Marseille 13e- Aix-Marseille Université** |

**CADRE DE MEMOIRE TECHNIQUE**

Procédure n° AMU 71-2025

**Le candidat devra répondre suivant le cadre de mémoire technique ci-dessous**

Ce document constitue un cadre à respecter par le candidat et qui sera utilisé pour juger de la valeur technique de son offre.

**CRITERE 1 : Valeur technique (70 points)**

* **Sous-critère 1 : Compréhension générale du projet, de ses spécificités et des enjeux, à travers l’analyse du programme (20 points)**

Le nombre de pages devra être limité à 6 pages A4 recto et fournies en version PDF et/ou Word. Tous documents ne rentrant pas dans ce cadre ou en plus des 6 pages A4 recto ne seront pas pris en compte dans l’analyse.

* **Sous critère 2 : Qualités organisationnelles, méthodologiques de l’équipe dédiée en réponse aux éléments du programme. (30 points)**

Les candidats doivent développer dans ce paragraphe une note explicative relative à la démarche qu’ils comptent mettre en œuvre, à minima cette note comprendra :

* Les prestations détaillées précisant le rôle de chaque membre de l’équipe, la nature de son intervention dans l’opération et la coordination mise en place entre chaque membre.
* Les missions spécifiques de l’interlocuteur privilégié envers le Maître d’Ouvrage
* Les éléments de méthodologie spécifiques à l’opération, notamment pour la réalisation des travaux en site occupé et un calendrier prévisionnel détaillant chaque phase de l’opération, en précisant les avantages de ce phasage pour la réalisation du programme.

Le nombre de pages devra être limité à 6 pages A4 recto et fournies en version PDF et/ou Word. Tous documents ne rentrant pas dans ce cadre ou en plus des 6 pages A4 recto ne seront pas pris en compte dans l’analyse.

* **Sous critère 3 :** Qualité des intervenants constituant l’équipe en charge du projet, analysée sur la base des CV avec leurs titres d’études, expériences et références professionnelles et adéquation avec le projet objet de la consultation (**20 points**).

Le but étant de valoriser les intervenants proposés qui ont travaillé sur des projets avec une complexité se rapprochant de notre opération, en Etablissement Recevant du Public.

Un organigramme de l’équipe projet sera fourni. De plus, il devra être fourni une note précisant l’expérience de l’interlocuteur privilégié désigné par le groupement ainsi que son CV.

Le nombre de pages devra être limité à la production de l’organigramme, des CV et des titres d’études, fournies en version PDF et/ou Word. Tous documents non concernés par ce sous critère ne seront pas pris en compte dans l’analyse.